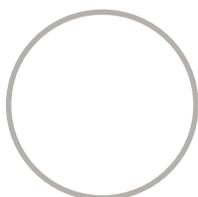
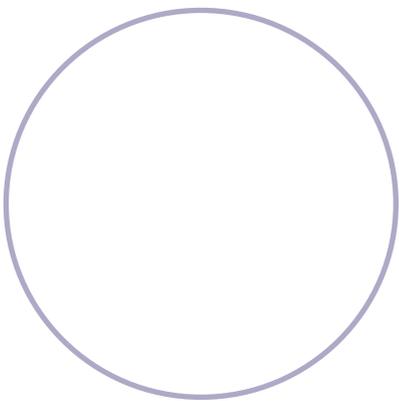




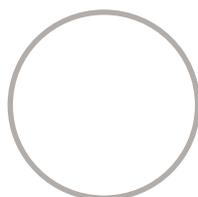
AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ENTREPRISE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003



Mot du président	3
Mot du directeur opérationnel	4
Mission	6
Organigramme	7
Organes de décision	8
Actions de l'ABE en 2003 : quelques chiffres	10
3 nouveaux produits phares	11
Rapport du département «Economie & Starters»	12
Rapport du département «Technologie & Projets innovants»	14
Rapport du département «Urbanisme & Environnement»	18
Rapport du département «Relations Internationales»	20
■ Partenariat stratégique transnational	21
■ Attraction des investissements étrangers	23
Et pour 2004?	26
L'équipe	28





Mot du président

Voici un peu plus d'un an et demi, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale décidait de rationaliser son offre institutionnelle de services aux entreprises, en regroupant ses deux guichets économiques Technopol et Ecobru, au sein d'une seule nouvelle entité : l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise.

2003 fut pour la jeune Agence l'année de tous les défis : informer, conseiller et aider les entreprises à réaliser leur projet – et ce dès le 1er janvier 2003 –, construire et asseoir sa notoriété, mais aussi, et peut-être en premier lieu, imposer naturellement une identité propre qui soit plus qu'une simple juxtaposition de compétences et d'équipes aux cultures d'entreprises différentes.

La motivation de chacun, l'adhésion au projet, l'enthousiasme et la volonté de relever le défi, mais aussi sans doute une savante alchimie menée de main de maître ont permis la naissance d'un véritable esprit d'équipe, d'un « style ABE », et d'une volonté commune de travailler ensemble au service des entreprises.

Un an plus tard, voici venue l'heure des premiers bilans.

Le nôtre, vous le lirez, est entièrement positif ... et mesurable, car partant d'un principe issu de l'entreprise privée, « tout ce qui se gère bien se mesure bien », l'ABE a évalué trimestriellement ses prestations en faveur des entreprises et des développeurs d'entreprises. Ces résultats - vous les lirez dans ce rapport d'activités - sont impressionnants.

Ils sont surtout le fruit d'un travail collectif d'une équipe enthousiaste, compétente et motivée.

Simplifier la vie des entrepreneurs bruxellois, tel était le défi de l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise. Un défi que nous entendons bien poursuivre encore en 2004 en développant davantage le concept de « plate-forme » vers les services publics et privés accessibles aux entrepreneurs.

Notre Région a besoin d'entrepreneurs, d'entreprises qui réussissent, qui créent de la richesse pour doper l'emploi, pour adapter notre tissu économique aux mutations que connaît aujourd'hui notre société.

Bonne lecture,



Eddy Van Gelder
Président de l'ABE



Mot du directeur opérationnel



La Région de Bruxelles-Capitale s'est résolument inscrite dans la dynamique européenne voulue par la Charte européenne des petites et moyennes entreprises⁽¹⁾. Elle rationalise son offre de services aux entreprises en mettant en oeuvre un outil dont la taille critique lui permettrait de s'imposer comme l'interlocuteur public de référence des entreprises et de ceux qui entreprennent.

Outre ses fonctions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des entrepreneurs, missions réalisées grâce aux compétences d'une équipe de 35 personnes, l'ABE a aussi pour tâche de guider ces entrepreneurs vers l'offre publique et privée de services aux entreprises disponible en Région de Bruxelles-Capitale.

L'ABE est donc aussi une plate-forme qui collabore avec toutes les autres institutions régionales et qui les met en valeur aux yeux des entrepreneurs. L'ABE a pour défi de rapprocher une offre formidablement étendue en matière de services publics et privés aux entreprises avec une demande croissante de la part de celles-ci.

Un cadastre de l'offre publique, associative et privée existant en région bruxelloise a donc été réalisé pour développer un plan d'actions qui évite soigneusement les redondances avec le secteur privé et le secteur public et qui, au contraire, recherche en permanence les synergies avec ces derniers.

Plus personne ne conteste aujourd'hui que certaines missions fondamentales, notamment liées à la création ou l'installation d'entreprises doivent pouvoir être soutenues par le service public. Ces missions doivent s'exercer dans la transparence et démontrer leur qualité et leur efficacité.

Pour être performant, tout organisme se doit d'entretenir des contacts avec ses publics cible dans le cadre de sa mission. «Attendre le client» n'a jamais été considéré comme un exemple d'efficacité, que ce soit pour une entreprise ou un service public. Lors d'une récente enquête de la Commission européenne, les entreprises citent comme premier indicateur de qualité «des services publics qui se déplacent dans l'entreprise». L'ABE a donc assuré quelque 480 visites d'entreprises en 2003 pour appréhender leurs forces et faiblesses, pour identifier les opportunités ou leurs besoins d'innovation, d'investissements, de financement, d'internationalisation, bref pour contribuer à la résolution concrète et réaliste des problèmes qu'elles rencontrent.

L'accompagnement offert par l'ABE à ces entreprises se concentre dans des missions qui lui sont confiées principalement par l'Europe et la Région de Bruxelles-Capitale dans les créneaux du financement, de l'innovation, du partenariat stratégique transnational et de la gestion d'une politique d'attraction et d'accueil des investisseurs étrangers, de l'urbanisme ou de l'environnement.

Dans ces créneaux, la rencontre entre l'offre privée de services et les demande des PME ne se réalise pas pleinement, ce qui induit des risques économiques que la Région et l'Europe entendent pallier par cet accompagnement.

(1) Document adopté par les Etats membres lors du Conseil de juin 2000 à Santa Maria da Feira

On ne peut donc parler de double emploi vis-à-vis du secteur public ou du secteur privé. La mission principale de l'ABE est de montrer, guider, renvoyer vers l'interlocuteur le plus compétent. Le concept de guichet unique, dans un milieu urbain qui concentre les initiatives est donc dépassé. Face à une offre importante, la valeur ajoutée de l'ABE est la guidance et l'assemblage de valeurs ajoutées. L'ABE a donc une mission d'ensemblier, qui s'appuie sur : des compétences internes (connaissance sectorielle, expérience de l'entreprise, accès à l'information, connaissance des mécanismes de financement et montage de projets de partenariat), des compétences externes (expertises scientifiques, structures d'accompagnement PME, sources de financement, organismes publics).

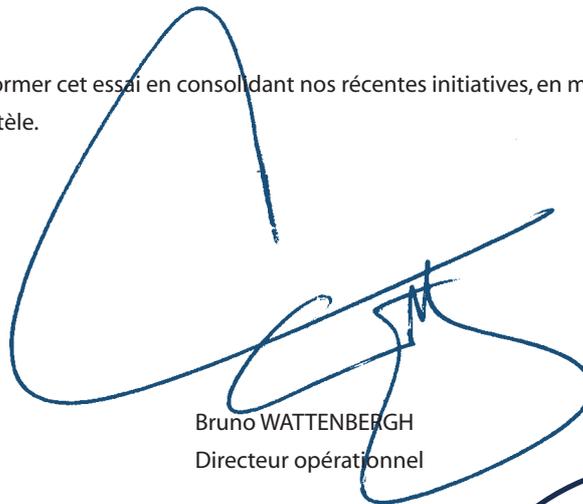
D'un point de vue quantitatif les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 6.000 entreprises prospectées, quelque 9.000 sensibilisées, près de 37.000 informées collectivement, et 2.600 individuellement, 98 entreprises accompagnées collectivement et 1.323 individuellement, en tout près de 55.000 actions en faveur d'acteurs économiques bruxellois sans oublier la mise à disposition d'outils essentiels pour les starters et entrepreneurs, tels le starter kit, le moteur de recherche Ecosubsibru, ..., le tout soutenu par de nombreuses actions de communication, visant également à faire connaître l'ABE (conférences et communiqués de presse, événement de notoriété du 3 septembre,...)

Ce travail impressionnant n'aurait pas pu être possible sans la confiance du gouvernement et du Ministre de l'Economie Eric TOMAS, sans l'investissement de notre équipe de direction et de notre personnel qui s'est dépensé sans compter pour concrétiser notre «mission statement», et sans le soutien inconditionnel de l'administration du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

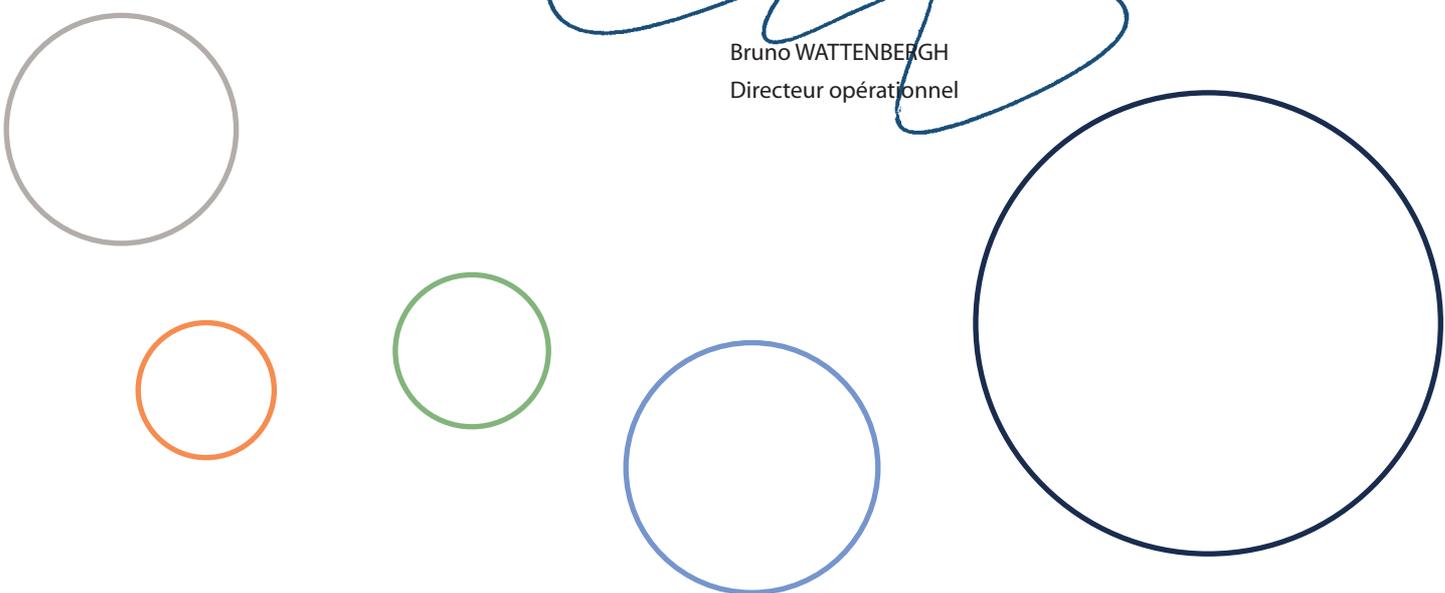
Il faut aussi mentionner le soutien, les recommandations de notre Bureau qui chaque mois a su recadrer le travail de l'ABE sans brider sa créativité.

Notre objectif pour 2004 est de transformer cet essai en consolidant nos récentes initiatives, en menant une «opération qualité» mesurant la satisfaction de notre clientèle.

Cordialement,



Bruno WATTENBERGH
Directeur opérationnel



Mission Statement

La mission de l'ABE est d'être l'interlocuteur public de référence de ceux qui entreprennent en région bruxelloise, qu'ils soient créateurs d'entreprises ou investisseurs.

L'ABE est la plate-forme leur facilitant l'accès aux institutions publiques bruxelloises qui les concernent ainsi qu'une vitrine de toutes les valeurs ajoutées, publiques ou privées, présentes à Bruxelles et qui sont susceptibles de consolider leurs projets.

L'ABE mène des actions de sensibilisation, d'information collective ou individuelle et, dans certains cas bien précis, propose un accompagnement aux entrepreneurs. Cet accompagnement s'inscrit dans la continuité par rapport aux missions d'ECOBUR et de TECHNOLOGIE: innovation, investisseurs étrangers, partenariat technologique transnational, transfert de technologie, urbanisme et environnement, programmes européens, projets critiques pour la Région, ...

Le flux de « clients » de l'ABE peut se comparer à un « flux en entonnoir ». Au fur et à mesure que l'on descend dans cet entonnoir, la création de valeur ajoutée augmente, mais pour un nombre décroissant de « clients ». Les clients qui quittent l'entonnoir sont guidés vers les institutions bruxelloises et vers le marché.

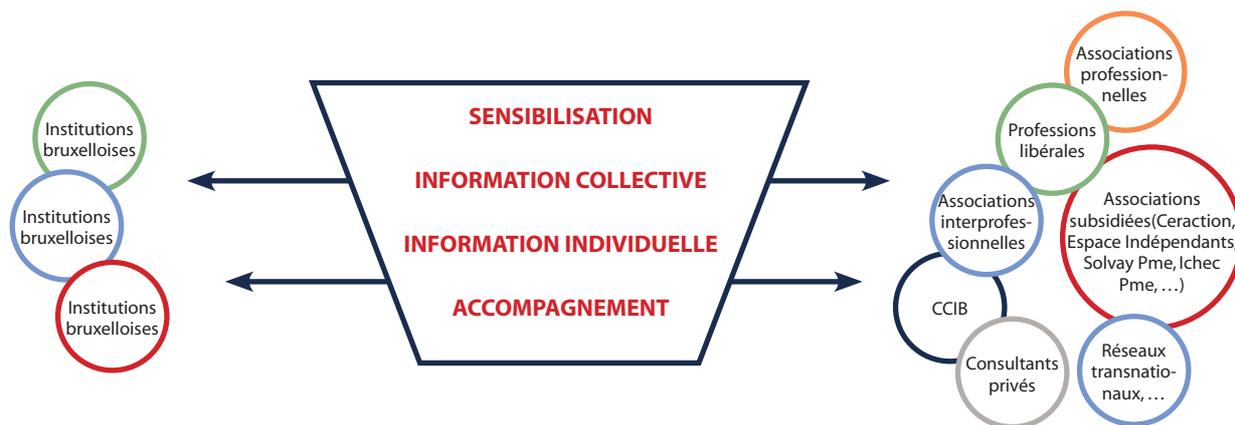
Dans ce cadre, l'ABE **sensibilise** le nombre le plus grand d'acteurs économiques aux aides et services publics et privés existants en Région bruxelloise.

L'ABE **informe collectivement** des grappes ciblées d'acteurs économiques sur des opportunités ou des risques propres à leurs secteurs.

L'ABE **informe individuellement** des acteurs économiques sur des aides et des services publics ainsi que sur des thématiques peu, mal ou non couvertes par le secteur privé (normes européennes, acquisition de nouvelles technologies, financement de l'innovation, programmes européens, ...).

L'ABE **accompagne** les acteurs économiques et académiques pour des projets dont la réussite est critique pour la Région bruxelloise.

Ces 4 types d'actions s'organisent en étroite synergie avec le tissu institutionnel bruxellois ainsi qu'avec le tissu associatif professionnel.





Organes de décision

L'ABE exerce ses activités sous le statut d'asbl. Ses organes de décision et de gestion sont les suivants :

Le président, est nommé par l'assemblée générale sur proposition du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. La présidence de l'ABE est exercée depuis le 1er janvier 2003 par Monsieur Eddy Van Gelder, par ailleurs Président de la VUB et Directeur général de la SRIB.

Le bureau, conformément à l'article 20 des statuts de l'ABE, assure par délégation du conseil d'administration la gestion journalière de l'ABE. Composé du président, de deux administrateurs et du directeur opérationnel, il se réunit au moins une fois par mois. Le directeur opérationnel, qui est désigné par le gouvernement sur proposition du ministre de l'économie, ne prend part à aucun vote au bureau. Le ministre qui a l'économie dans ses attributions, ou son représentant, assiste au bureau. Les décisions du bureau sont prises à la majorité simple des membres.

Le bureau est composé de :

- **Monsieur E. Van Gelder**, président de l'ABE
- **Monsieur C. Franzen**, (UEB) représentant des entreprises
- **Monsieur J. Vereecken**, (VUB) représentant des universités
- **Monsieur V. Jumeau**, représentant du Ministre de l'économie de la Région de Bruxelles-Capitale
- **Monsieur B. Wattenbergh**, directeur opérationnel de l'ABE

Le conseil d'administration

L'ABE est administrée par un conseil d'administration composé de vingt-cinq administrateurs, nommés et révocables par l'assemblée générale. Vingt-quatre administrateurs sont nommés par l'assemblée générale selon la clé de répartition suivante : huit administrateurs sont présentés par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ; cinq administrateurs sont présentés par les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale dont deux par les organisations de classes moyennes ; cinq administrateurs sont présentés par les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ; six administrateurs sont présentés par les universités et les hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Composition du conseil d'administration en 2003 :

Pour l'ABE :

- **Monsieur E. Van Gelder**, président

Pour le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur P. Lamot**, directeur de cabinet adjoint (Ministre-Président)
- **Monsieur J. Van Looy**, conseiller (Ministre J. Chabert)
- **Monsieur V. Jumeau**, conseiller (Ministre E. Tomas)
- **Monsieur J. Meganck**, collaborateur (Ministre G. Vanhengel)
- **Monsieur O. Poulaert**, conseiller (Ministre D. Gosuin)
- **Monsieur P. Hanique**, directeur de cabinet (Secrétaire d'Etat W. Draps)
- **Monsieur W. Bracquene**, attaché (Secrétaire d'Etat P. Smet)
- **Monsieur O. Bosteels**, conseiller (Secrétaire d'Etat A. Hutchinson)

Pour les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

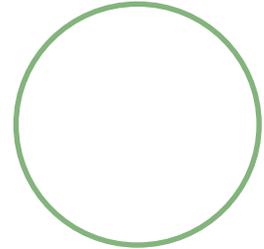
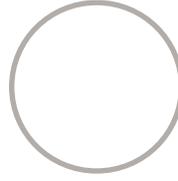
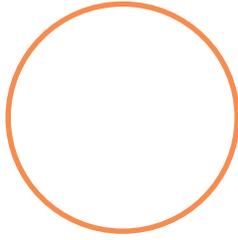
- **Monsieur F. De Keyser**, conseiller général (UEB)
- **Monsieur C. Franzen**, administrateur délégué (UEB)
- **Monsieur D. Michel**, secrétaire général (Agoria)

Pour les organisations de classes moyennes :

- **Monsieur Y. Huyghebaert**, président (CCIB)
- **Madame J. Rousseaux**, avocate (UNPLIB)

Pour les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur C. Bouchat**, secrétaire régional (FGTB)
- **Monsieur P. Van Muylder**, secrétaire général (FGTB) Bruxelles
- **Monsieur J. Debatty**, secrétaire fédéral adjoint (CSC)
- **Monsieur M. Van Bambeke**, (CSC)
- **Monsieur X. Muls**, secrétaire permanent (CGSLB)



Pour les universités et hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles–Capitale:

- **Monsieur P. Dysseler**, directeur-président (Haute Ecole Lucia De Brouckère)
- **Monsieur M. Lefebvre**, professeur, (asbl Renaissance)
- **Monsieur J. Tichon**, docteur ingénieur industriel (Indutec asbl)
- **Monsieur O. Vandemput**, conseiller scientifique (ULB)
- **Monsieur J. Vereecken**, professeur (VUB)
- **Monsieur A. Dangoisse**, conseiller (UCL)

L'assemblée générale

L'association est constituée de 36 membres. Sont membres de droit:

- Les ministres et secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles–Capitale;
- Un représentant de chacun des ministres et secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles–Capitale;
- Sept représentants des organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles–Capitale dont trois issus des organisations de classes moyennes;
- Sept représentants des organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles–Capitale;
- Un représentant pour l'Université Libre de Bruxelles;
- Un représentant pour l'Université Catholique de Louvain;
- Un représentant pour la Vrije Universiteit Brussel;
- Un représentant de l'a.s.b.l. Indutec;
- Un représentant de l'a.s.b.l. Renaissance;
- Un représentant de la Haute Ecole Lucia De Brouckère.

L'assemblée générale est composée de tous les membres. Elle est présidée par le président du conseil d'administration.

Le conseil de coordination économique (A.G.B. 28.11.2002)

Le Gouvernement bruxellois, sur base du rôle de plate-forme qu'il a assigné à l'ABE a souhaité créer un organe d'orientation des actions de l'Agence en faveur des autres institutions publiques régionales, appelé « conseil de coordination économique ». L'ABE assure le secrétariat du conseil de coordination économique créé par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles–Capitale du 28 novembre 2002.

Le conseil de coordination économique est composé des représentants, ou de leur délégué, des institutions publiques régionales en rapport avec des entreprises ou des porteurs de projets à caractère économique, à savoir la SDRB, la SRIB, l'IBGE l'ORBEm, le Port de Bruxelles, le Fonds de Garantie, l'Administration de l'Economie de l'Emploi du Ministère de la Région de Bruxelles–Capitale, la Direction du Commerce extérieur du Ministère de la Région de Bruxelles–Capitale, la Direction de l'Urbanisme du Ministère de la Région de Bruxelles–Capitale. Le Conseil est amené à émettre à tout moment et au moins une fois par an des suggestions et des recommandations utiles à l'accomplissement des missions de l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise en ce compris des propositions de protocoles de collaboration particuliers ou bilatéraux entre une institution ou un service et l'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise. Il est en outre habilité à remettre des avis sur la manière dont l'Agence remplit son objet social.

Le conseil s'est réuni pour la 1ère fois le 10 octobre 2003.

A

ctions de l'ABE en 2003 : quelques chiffres

Les valeurs ajoutées de l'Agence se répartissent de manière suivante :

	Total Départements
1. Prospection & identification d'entreprises susceptibles de pouvoir bénéficier des valeurs ajoutées de l'ABE ou de ses partenaires.	6.168
2. Actions de sensibilisation des entreprises ou des créateurs d'entreprises sur des risques ou des opportunités.	9.008
3. Actions d'information collective des entreprises ou des créateurs d'entreprises sur des risques ou des opportunités.	36.693
4. Actions d'information individuelle des entreprises ou des créateurs d'entreprises sur des problèmes spécifiques qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités professionnelles.	2.616
5. Actions d'accompagnement collectif d'entreprises, de créateurs d'entreprises ou de laboratoires académiques dans des missions technologiques.	98
6. Actions d'accompagnement individuel des entreprises ou des créateurs d'entreprises sur des problèmes spécifiques qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités professionnelles.	1.323
Leads vers départements (mesure de transversalité interne)	229
Partenariat avec des institutions publiques ou privées.	403
Actions de communication.	99
Événements organisés ou auxquels l'ABE a participé.	130

Répartition par cible

Sensibilisation	9.008	Accompagnement collectif	98
(= séminaires de notoriété, mailing)		(= Missions, stands collectifs, séminaires)	
Entreprises	8.802	Starters	3
Autres	206	Entreprises	66
		Autres	29
Information collective	36.693	Accompagnement individuel	1.323
(= veilles , séminaires d'information)		(= aide spécifique et structurée)	
Entreprises	26.061	Starters	262
Autres	10.632	Entreprises	798
		Autres	263
Information individuelle	2.616		
(= Helpdesk, envoi d'infos spécifiques)			
Starters	501		
Entreprises	1.783		
Autres	332		

3 nouveaux produits phares

Le site web de l'ABE - www.abe-bao.be - a gagné le prix «Best Business Web Site» en concours avec 370 autres sites web en novembre 2003. Ce site permet une navigation aisée à travers plusieurs thématiques: démarrer une entreprise, subsides & financements, emploi & social, technologie & innovation, urbanisme, environnement, Europe & Réseaux, investir à Bruxelles. L'élaboration de ce site a pris comme leitmotiv les besoins concrets des entrepreneurs et des créateurs d'entreprises.

Chaque grande rubrique reprend les questions les plus fréquemment posées aux responsables de l'ABE. Ainsi, par exemple, la rubrique «Démarrer une entreprise» permet de donner des réponses pratiques illustrées à des questions concernant l'accès à une profession, la recherche d'informations stratégiques, la protection de la propriété industrielle, les aides financières, les business angels, ...

Par ailleurs des liens renvoient vers 5 pôles sectoriels de l'ABE en fonction du domaine d'activité du client: l'agro-alimentaire, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les industries urbaines, les technologies de l'environnement, la santé.

En outre, le site propose une liste d'actualités récentes utiles aux entreprises, un agenda d'événements, des noms de publications et de newsletters dans divers secteurs et surtout une visibilité des initiatives publiques et privées présentes en Région bruxelloise.

Plus de 3.500 entrepreneurs consultent le site de l'ABE chaque mois !

Parce que l'accès à des moyens financiers est un défi permanent pour l'entrepreneur, mais aussi parce que les aides publiques restent encore trop peu connues, l'ABE a développé **un moteur de recherche - EcoSubsiBru** - qui permet non seulement de consulter la liste de plus d'une centaine de subsides et aides publiques régionales, fédérales et européennes accessibles aux entreprises à Bruxelles, mais aussi d'identifier, sur base de critères spécifiques à l'entreprise et à son projet, les aides appropriées. Cet outil simple et convivial est accessible sur le web (www.ecosubsibru.be) et sur CD-Rom. Le site répertorie également les institutions bruxelloises économiques, publiques ou privées, qui accompagnent les entreprises, avec leurs coordonnées et leurs compétences.

Plus de 1.500 entrepreneurs et consultants consultent chaque mois le site web www.ecosubsibru.be.

Le starter kit est une mallette recyclable contenant les principaux outils indispensables à la création d'une entreprise ainsi que de la documentation sur toutes les institutions publiques et privées susceptibles de consolider un projet d'entreprise. Distribué gratuitement via le numéro vert - 0800-14635 - de la création d'entreprise, son objectif est de faire rencontrer l'offre de services et la demande des créateurs en valorisant ce qui existe.

2.500 starters kits ont été distribués au cours des 4 derniers mois de 2003.

Ces trois outils ont notamment été présentés lors de la soirée d'inauguration de l'ABE le 3 septembre 2003.

Plus de 500 chefs d'entreprise, acteurs économiques et personnalités politiques s'étaient déplacées pour découvrir ces outils.

Rapport du département Economie & Starters

Les objectifs du département

Le département «Economie & Starters» a pour objectif d'informer, de conseiller, d'orienter, et dans certains cas, d'accompagner les entrepreneurs et les créateurs d'entreprise en ce qui concerne les aides et les services qui leur sont accessibles en Région de Bruxelles-Capitale. Le département est un pôle de compétences et de connaissances économiques, juridiques et réglementaires relatives à l'exercice d'une activité économique à Bruxelles.

Le département se profile comme premier point de contact pour tout entrepreneur, ainsi que comme plate-forme d'accès vers d'autres organismes régionaux, qui informent ou accompagnent les entreprises bruxelloises, qu'il s'agisse d'institutions publiques ou du secteur privé.

L'équipe

Le département se compose de 5 personnes.

La direction du département est assurée par Annelore Isaac, assistée de 3 conseillers, Cathy Henry (entrée en fonction en mai 2003), David Azaerts et Kris Thesin. Martine Denayer est en charge du support administratif.

Les activités en 2003

En 2003, le département a mené quelque 12.167 actions dirigées vers les acteurs économiques. Ces actions vont de la sensibilisation à l'information, jusqu'à l'accompagnement individuel. Le tableau ci-dessous indique la manière dont ces actions se répartissent.

Dans 80% des cas, ces actions s'adressent directement à l'entrepreneur; 11 % d'entre elles sont dirigées vers les autres institutions économiques, tandis que les intermédiaires économiques tels que banques ou comptables ont été visés par 9% des actions.

RÉPARTITIONS DES ACTIONS EN 2003

Prospection et identification	2.569
Sensibilisation	6.755
Information individuelle	783
Information collective	1.730
Accompagnement individuel	303



Prospection et sensibilisation

La prospection a visé principalement les créateurs d'entreprise.

Toute nouvelle entreprise bruxelloise inscrite à la Banque Carrefour s'est vue adresser un courrier visant à l'informer de l'existence de l'ABE et du fait que la Région bruxelloise met à la disposition des créateurs des services concrets pour soutenir ses projets. Ces mailings ont été effectués une fois par semaine, sur base des inscriptions à la Banque Carrefour.

La sensibilisation a revêtu différentes formes:

- **une série de sessions d'information** ont été organisées à l'attention des intermédiaires économiques, afin de les informer des services développés par l'ABE -et plus particulièrement par le département «Economie & Starters»-, ainsi que des aides publiques régionales, fédérales et européennes susceptibles de renforcer les relations avec leur clientèle. De telles sessions d'information ont été organisées à l'attention des account managers de la banque ING ainsi que des responsables du Town City Management.
- **La base de données interactive ECOSUBSIBRU** a été développée pour sensibiliser le public aux possibilités existantes en matière de subsides. Cette base de données présente plus de 100 subsides différents ainsi qu'une septantaine d'organismes actifs à Bruxelles. Un moteur de recherche très convivial permet à l'utilisateur de sélectionner les aides dont il peut bénéficier dans le cadre de son projet. La base de données est également disponible sur CD. Ecosubsibru est opérationnel depuis le 3 septembre 2003. En 4 mois, cette base de données a été interrogée plus de 5800 fois. Elle a également été accueillie très favorablement par la presse, notamment par le magazine Trends.



Information

L'information collective s'est faite sous forme de séminaires animés par les conseillers du département, autour de sujets bien précis.

Plus de 350 comptables francophones ont ainsi été informés des aides publiques accessibles aux opérateurs économiques de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que des différentes possibilités de financement. Des organismes de formation tels que VUB, Isalt, et Solvay Entrepreneurs ont également fait appel aux collaborateurs de l'ABE.

En 2003 le département a également développé un starter kit. **Le starter kit est une véritable boîte à outils**, contenant toute l'information utile ainsi que des outils pratiques pour démarrer une entreprise.

Certains documents du starter kit ont été développés par l'ABE elle-même. Il s'agit entre autres du "mémento du créateur d'entreprise" qui aborde, étape par étape, tous les aspects liés à la création d'une entreprise, ainsi que du "guide des institutions bruxelloises" qui répertorie toutes les institutions bruxelloises subsidiées et compétentes en matière économique.

Le starter kit cadre parfaitement avec l'objectif de l'ABE de servir de plate-forme vers toutes les institutions qui s'adressent à l'entrepreneur en Région de Bruxelles-Capitale. Le kit contient d'ailleurs une dizaine de brochures d'institutions différentes.

Le starter kit a été présenté au public le 3 septembre 2003.

En 4 mois, plus de 2500 starter kits ont été diffusés, soit en direct aux entreprises, soit par le biais d'autres institutions.

Une large part des activités des conseillers du département a été consacrée à l'information individuelle.

Tout au long de 2003, 783 entrepreneurs ont été informés individuellement. Dans 50% des cas, il d'agissait de créateurs d'entreprise à la recherche d'informations sur les formalités, la création, le financement.

Accompagnement

En 2003, les conseillers du département «Economie & Starters» ont accompagné individuellement 303 entrepreneurs, pour moitié créateurs d'entreprise et pour moitié entrepreneurs confirmés.

La plupart du temps, l'accompagnement a porté sur la recherche de subsides ou autres possibilités de financement, ainsi que sur un avis quant au plan d'affaires.

Les conseillers du département sont intervenus fréquemment pour assister les porteurs de projets dans le montage de dossiers de financement d'investissements ou de lancement / reprise d'activités.

Rapport du département Technologie & Projets innovants

Les objectifs du département

Le département «Technologie & Projets innovants» a repris à son compte les missions de support à l'innovation qui étaient celles des Pôles et de la Cellule SIS de l'Asbl Bruxelles Technopole. Ces missions comportent **deux facettes** :

- **La sensibilisation aux opportunités d'innovation :** cette mission vise à permettre aux entreprises de saisir les opportunités offertes par l'évolution technologique et à se préparer aux conséquences de l'introduction de nouvelles technologies. Le département s'acquitte de cette mission par des actions de veille technologique, par des séminaires thématiques et par des visites de laboratoires. Ses capacités de recherche et d'analyse de l'information ainsi que sa collaboration avec le monde de la recherche constituent des atouts importants pour remplir cette mission.
- **Le point de contact des projets innovants :** c'est ici que l'on retrouve les fonctions de portail d'accueil et d'ensemblier de solutions à offrir aux porteurs de projets innovants, aux start-ups et aux entreprises de Bruxelles. Que ce soit par la mobilisation de services internes de l'Agence ou par appel à des collaborations avec des partenaires de l'Agence, le porteur de projet trouve dans cette mission, en particulier dans le chef des responsables de pôles sectoriels, un interlocuteur de confiance, capable de comprendre le projet du promoteur, d'en apprécier la viabilité, d'identifier les besoins et d'y apporter la solution adéquate.

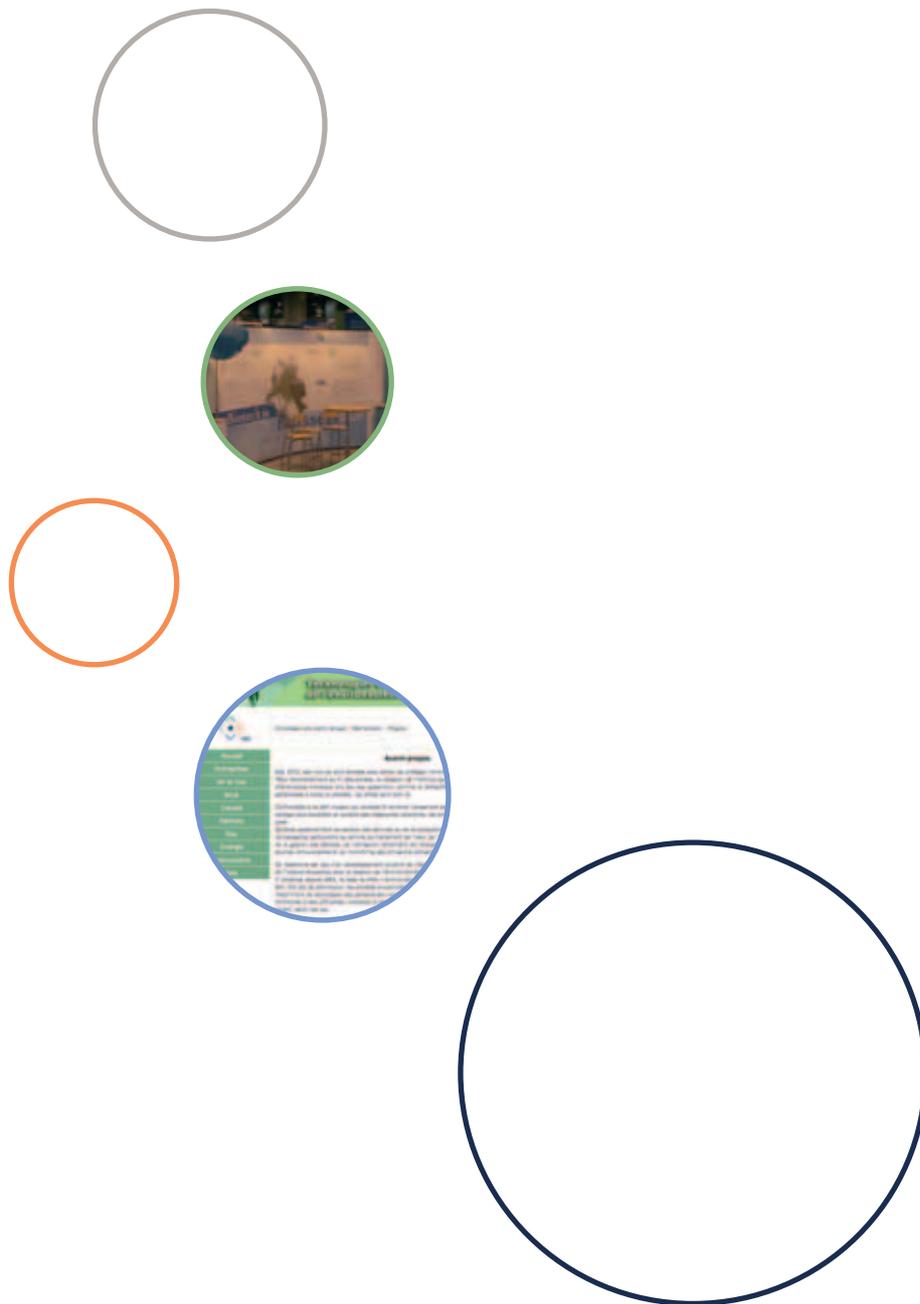
L'équipe

Le département «Technologie & Projets innovants» est dirigé par Pierre VAN ANTWERPEN. Il a hérité de la structure de pôles sectoriels de l'asbl Bruxelles Technopole. Aux quatre pôles - agro-alimentaire, industrie urbaine, NTIC, santé - présents au sein de cette dernière, s'est ajouté un cinquième pôle à l'occasion de la création de l'ABE, consacré aux technologies de l'environnement. Chaque pôle est animé par un responsable et une assistante :

- **Pôle Agro-alimentaire :**
Roland BOURGEOIS - assistante : Fabiola VAN DER VOODT
- **Pôle Technologies de l'Environnement :**
Patricia FOSCOLO - assistante : Hannane CHKHACHKHI
- **Pôle Industrie urbaine :**
Laurent LAMBERTS - assistante : Hannane CHKHACHKHI
- **Pôle NTIC :**
Alain CNUUDE - assistante : Raymonde GYSSELS
- **Pôle Santé :**
Pierre LAMY - assistante : Edith HEULST

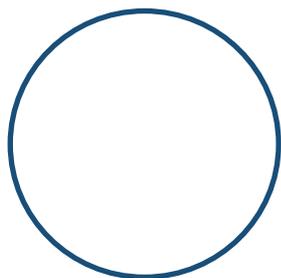
Le département comprend également une cellule spécialisée dans la recherche et l'analyse d'informations stratégiques en bases de données informatisées, baptisée Service d'Information Stratégique «SIS». Cette cellule est composée de deux ingénieurs, Tanguy VERRAES et Jean-Pierre MOËNS et bénéficie d'une connexion directe sur deux des plus grands serveurs de banques de données dans le monde.

Enfin, à la fin de l'année 2003, un responsable supplémentaire s'est joint à l'équipe du département, à savoir Catherine JANSEN, pour prendre en charge la coordination de la détection et de la résolution des problèmes de relocalisation d'entreprises à Bruxelles, en étroite collaboration avec les organismes régionaux concernés (ORBEM, SDRB, IBGE).



Les événements saillants de 2003

- ... le lancement d'un nouveau pôle sectoriel dans le domaine des technologies de l'environnement.
- ... le lancement d'une initiative visant à anticiper les risques de délocalisation d'entreprises développant leurs activités à Bruxelles
- ... l'intensification des visites d'entreprises et d'accompagnement de leurs projets
- ... la préparation d'une cartographie de la «grappe» biotech à Bruxelles
- ... la préparation d'un répertoire des fournisseurs en matière d'environnement
- ... la préparation d'un guide pratique de la protection de la propriété industrielle et de sa valorisation.



Les activités en 2003

Prospection et sensibilisation

Considérant sa clientèle assez ciblée, car essentiellement composée d'acteurs capables de développer ou d'assimiler des innovations, le département privilégie une approche proactive basée sur des visites individuelles d'entreprises. De telles visites permettent de mieux connaître les entreprises actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, d'identifier leurs besoins et d'y apporter les réponses les plus adéquates. Ainsi, au cours de l'année 2003, plus de 300 visites d'entreprises ont eu lieu au sein des cinq pôles sectoriels.

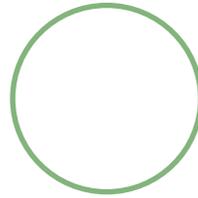
RÉPARTITIONS DES ACTIONS EN 2003

Prospection & Identification	313
Sensibilisation	1.815
Information collective	7.570
Information individuelle	755
Accompagnement collectif	39
Accompagnement individuel	172
Leads vers départements	103
Partenariats	118
Communication	60
Événements	33

Information collective

Les actions d'information collective du département peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

- **Les publications** : trois produits de veille sectorielle, se présentant sous la forme de publications trimestrielles, ont poursuivi sur leur lancée : «Food Info» dans l'agro-alimentaire, «IT-Scan» dans le pôle NTIC et «Mat&Procédés» dans le secteur du métal, en particulier dans le domaine des traitements de surfaces. Au total, 1.650 entreprises et centres de recherche y sont abonnés. Par ailleurs, la cellule «SIS» s'est investie de manière importante dans l'élaboration d'un produit d'information aussi complet et aussi pratique que possible en matière de protection de la propriété industrielle. Cet effort, mené en collaboration avec un avocat spécialisé et bénéficiant du soutien financier de la Région, débouchera sur l'édition d'un guide pratique complet au printemps 2004.
- **Les séminaires** : une dizaine de séminaires d'information ont été organisés au sein des pôles sectoriels de l'ABE en collaboration avec des partenaires extérieurs spécialisés. Les sujets abordés sont choisis en fonction de l'actualité ou de l'évolution technologique et en fonction des besoins des Pme. Les rejets d'eau usée dans les ateliers de traitement de surface, la maîtrise des flux d'information en milieu hospitalier, le point sur les logiciels «open source», les normes BRC en agro-alimentaire, ... sont autant d'exemples des thèmes abordés.
- **Les visites de laboratoire** : deux visites de laboratoires universitaires ont été organisées en 2003 en collaboration avec les interfaces académiques, dans le but de faire connaître des sources d'expertise et de susciter des collaborations avec les entreprises: la première a été organisée dans le département d'informatique et de télécommunication de la VUB, l'autre dans le département d'anatomie de l'ULB. Par ailleurs, une visite a été organisée au siège liégeois du CRIF, qui possède des compétences et une infrastructure uniques en matière de prototypage rapide.



Information individuelle

Que ce soit au travers de ses responsables de pôle ou de sa cellule «SIS», le département veille à apporter une réponse professionnelle aux questions qui se rapportent de près ou de loin à l'innovation. Ceci correspond à près de 750 interventions pour toute l'année 2003.

Accompagnement collectif

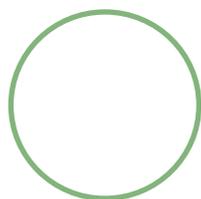
Au travers de ses pôles sectoriels, le département participe à l'organisation d'événements transnationaux de partenariat technologique, dans le cadre des missions de Centre Relais Innovation pour la Région de Bruxelles-Capitale confiées à l'ABE par la Commission européenne. Ces rencontres de partenariat s'appuient généralement sur un événement au rayonnement international (salon, congrès, ...) et visent à organiser des rencontres bilatérales en vue d'une collaboration technologique, selon un schéma assez standardisé : établissement de profils d'entreprises, élaboration d'un catalogue de profils, enregistrement des marques d'intérêt, programmation des rendez-vous, accompagnement des entreprises lors de l'événement.

En 2003, le pôle agro-alimentaire a ainsi participé à des «brokerage events» dans le domaine des produits de la mer (Bruxelles) et des aliments-santé (Rome), le pôle NTIC au Cebit (Hannovre) et au SMAU (Milan), le pôle santé à Medica (Düsseldorf) et à Biotechnica (Hanovre). Par ailleurs, le pôle santé a collaboré avec Bruxelles Export pour organiser la présence belge à Bio 2003 à Washington, tandis que le pôle NTIC assurait la présence de l'ABE au salon Télécom City (Bruxelles) aux côtés du Téléport. Au total, près de 40 entreprises et laboratoires de recherche ont bénéficié de ces actions.

Accompagnement individuel

Au cours de l'année 2003, les responsables de pôle de l'ABE ont pris en charge plus de 170 accompagnements de projets innovants, émanant de porteurs de projet individuels, de starters ou d'entreprises ayant pignon sur rue à Bruxelles. Qu'il s'agisse de structurer ou de financer un projet innovant, ou qu'il s'agisse d'en faciliter le démarrage en faisant appel aux aides publiques les plus adéquates, les clients de l'ABE ont trouvé dans la personne des responsables de pôle l'interlocuteur de confiance les aidant à identifier leurs besoins et à y trouver les réponses les plus appropriées. Selon le cas, l'accompagnement peut conduire à l'élaboration d'un plan d'affaires ou d'un dossier de demande de subside. Pour mener à bien ces missions, les responsables de pôle peuvent s'appuyer sur l'ensemble des expertises présentes au sein de l'ABE, mais aussi faire appel à la collaboration de partenaires extérieurs, en particulier en matière d'accompagnement d'entreprises (EEBIC, ECULB, Espace Petites Entreprises, ...).

Rapport du département Urbanisme & Environnement



Les objectifs du département

Le programme de l'année 2003 a été volontairement conçu comme celui d'une année de transition. De manière chiffrée, l'objectif en nombre de dossiers traités par la cellule environnement d'Ecobru restait dans une fourchette de 600 à 800 contacts (informations-accompagnements) par an. L'objectif du département était au minimum de rester dans cette tranche.

La priorité a été de maintenir le partenariat avec les administrations communales et régionales en assurant la transition d'Ecobru vers l'ABE et en entretenant l'excellent climat de coopération qui s'est développé grâce à l'expertise accumulée au fil des années.

La mise en place de nouveaux outils de communication s'est faite essentiellement avec le développement du nouveau site web et la poursuite des outils existants (62 brochures à tenir à jour en regard de l'actualité juridique spécialement mouvante en droit de l'urbanisme et droit de l'environnement).

L'équipe

Le département, dirigé par Philippe ANTOINE, juriste de formation, bénéficie de la collaboration de trois conseillers et d'une assistante administrative: Muriel GILON est ingénieur commercial de formation, Veerle GOETHALS, qui a intégré l'équipe au mois d'avril, est juriste et linguiste, Simon STASZAK a une maîtrise en sciences de l'environnement et Nathalie DILLENS est secrétaire de direction.

Les activités en 2003

Prospection et Identification

Ce département n'effectue pas de visites d'entreprise dans le but d'une prospection mais uniquement lors de certains accompagnements administratifs. Il est parfois nécessaire de visiter les lieux. Ceci explique l'absence de prospection à comptabiliser.

Sensibilisation

Le département n'utilise jusqu'à présent pas de mailing liste dans le cadre de ses activités. Il se caractérise davantage par l'utilisation de relais au niveau des communes essentiellement mais également au niveau régional (IBGE et AATL). Le chiffre relativement important d'informations individuelles et d'accompagnement est donc réalisé sur pure notoriété.

Information collective et individuelle

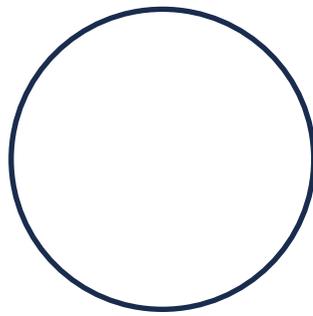
Durant l'année 2003, le département a participé – en y prenant la parole - à plus d'une dizaine de colloques, séminaires et autres ateliers thématiques. Ce fut, par exemple, le cas durant deux B-lunch organisés avec la CCIB, deux séminaires organisés par IFE (actualité urbanistique et gestion des déchets de chantier), lors d'ateliers organisés par l'IBGE, Esher-environnement, l'Institut éco-conseil, etc.

436 personnes ont ainsi pu être informées de manière ciblée.

En ce qui concerne la fonction information individuelle de type «helpdesk», le département a informé 484 personnes de manière personnalisée, dont 55 % sont des entreprises existantes, et 20 % des institutions.

RÉPARTITIONS DES ACTIONS EN 2003

Sensibilisation	6
Information collective	436
Information individuelle	491
Accompagnement collectif	31
Accompagnement individuel	538
Leads vers départements	41
Partenariats	34
Communication	13
Événements	36



Accompagnement collectif et individuel

L'ABE a participé pour la première fois au MIPIM en 2003. Cette participation a permis 28 entretiens avec des professionnels du secteur en deux jours et demi et une très bonne couverture presse.

En ce qui concerne les accompagnements individuels, il s'agit très certainement de l'image de marque du «savoir-faire» du département, et l'année 2003 fut un excellent cru avec 583 accompagnements effectués.

Autrement dit, le département «Urbanisme & Environnement» a informé ou accompagné individuellement 1.067 personnes (starters, entreprises, institutions, intermédiaires,...) en 2003. Ce qui situe le département largement au dessus de la tranche 600-800 de la cellule Environnement d'Ecobru.

Evénements saillants en 2003

Le séminaire organisé annuellement (depuis dix ans) à l'attention des fonctionnaires communaux, a permis de rencontrer plus de 40 représentants des 19 communes au mois d'octobre sur le thème de l'hygiène. Ce séminaire était co-organisé avec le pôle agro-alimentaire de l'ABE et l'IBGE.

L'année 2003 a également vu la participation du département «Urbanisme & Environnement» à plusieurs tables rondes de réflexion tant au niveau communal (Watermael-Boistfort sur les questions de mobilité, Molenbeek sur le commerce des véhicules d'occasion, ...) qu'au niveau régional (le projet d'ordonnance sol fut débattu au mois de décembre avec la communauté des entreprises du Port de Bruxelles).

La collaboration avec l'IBGE fut spécialement fructueuse puisque c'est avec l'IBGE que l'ABE a signé sa première convention de collaboration. L'ABE a également suivi les comités d'accompagnement pour le développement d'un outil (site web de l'IBGE) exposant un argumentaire économique sur les bonnes pratiques environnementales. Cet outil sera opérationnel courant 1er semestre 2004. Le département a en outre traité 17 dossiers de candidats au label d'entreprise éco-dynamique.

Rapport du département Relations Internationales

Les objectifs du département

Le département «Relations internationales - Partenariat stratégique transnational» a pour mission d'initier, de stimuler et d'encadrer la conclusion de partenariats stratégiques entre des acteurs bruxellois et des acteurs étrangers. Entreprises, labos de recherche et porteurs de projets bruxellois qui, soit recherchent des compétences techniques, soit souhaitent valoriser leurs propres compétences auprès de partenaires non belges sont les clients de ce département.

Afin d'atteindre cet objectif, le département utilise les réseaux transnationaux d'innovation et de développement régional dont l'ABE fait partie et les divers contrats de subvention noués avec la Commission européenne (contrat Centre Relais Innovation depuis 1995 et projets PME-ETI conclus au titre du 6ème Programme Cadre de Recherche et Développement - PCRD).

L'ABE est acteur dans les réseaux suivants : CRI, Centres Relais Innovation; EURADA, Association européenne des agences de développement régional et TAFTIE & TII, clubs européens des agences d'innovation.

L'équipe

Le département est constitué d'une équipe internationale et multilingue, dotée d'une forte expérience acquise dans le montage de projets et de partenariats transnationaux: Jacques Evrard, Barbara Andreani, Nadine Bettens et Pedro de Miguel Jessel.

Les activités en 2003

Prospection et identification

Le département travaille en étroite collaboration avec le département «Technologie et Innovation» lors de l'identification et du contact direct avec les clients potentiels et susceptibles d'être intéressés par un partenariat transnational.

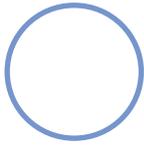
Sensibilisation

Un des objectifs du département est de tenir informés les acteurs bruxellois sur les possibilités de partenariat et de financement européen (principalement liés aux projets de R&D et au transfert de technologie transnational), ainsi que des opportunités de présenter leurs projets innovants à des opérateurs internationaux en capital à risque.

C'est ainsi qu'en 2003 plusieurs séminaires ciblés ont été organisés en coopération avec une ou plusieurs institutions bruxelloises, dont la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles, la cellule Interface de l'Universités Libre de Bruxelles, le centre d'entreprises M Village et la SDRB dans le cadre des Midis des Parcs scientifiques.

RÉPARTITIONS DES ACTIONS EN 2003

Sensibilisation	327
Information collective	26.896
Information individuelle	530
Accompagnement collectif	5
Accompagnement individuel	219
Leads vers départements	48
Partenariats	114
Communication	16
Événements	42



Information individuelle et collective

Le département a mis sur pied deux services d'alerte gratuits par courrier électronique à destination des entreprises bruxelloises.

Le premier concerne les marchés publics belges et européens et a pour objectif d'informer la PME gratuitement toutes les semaines, des appels d'offres susceptibles de l'intéresser.

Le second concerne le marché européen de la technologie. Ce dernier service dénommé «TOMS» permet l'accès à la base de données la plus importante au monde en matière d'offres et de demandes de technologie.

Moyennant des choix préalables de mots - clés, chaque abonné a donc la possibilité de recevoir une information précise, ponctuelle et personnalisée. Cette information est également disponible sur le site Internet de l'agence. Ce service d'accès au Marché de la Technologie compte à l'heure actuelle quelques 150 clients.

De même, une revue trimestrielle «Innoflash» diffuse auprès de plus de 800 destinataires une sélection sectorielle de profils technologiques et d'événements européens notoires en matière d'innovation et de partenariat ainsi qu'une revue de presse ciblée sur des articles scientifiques de veille technologique.

Accompagnement collectif et individuel

Le travail des conseillers du département consiste principalement à détecter et à analyser les besoins et les atouts de l'entreprise et ce, afin de rédiger un profil technologique ayant une double finalité :

- Etre valorisé et visible pendant 12 mois au sein du réseau des Centres Relais Innovation présent dans 31 pays européens.
- Etre présent et visible par le biais de catalogues développés et circulant à l'occasion d'événements européens de courtage technologique pour faciliter la rencontre avec des partenaires potentiels non belges.

Le département a assisté 35 entreprises et laboratoires universitaires, et huit d'entre eux ont noué un accord de partenariat technologique transnational en 2003 avec un partenaire non belge.

Rapport du département Relations Internationales (suite)

A la suite d'un nouvel appel à propositions publié en 2003, la Commission européenne a fait savoir que l'ABE continuerait à remplir son rôle de Centre Relais Innovation en Région de Bruxelles Capitale pour la période 2004 / 2008.

Par ailleurs, les activités du département ont également porté sur l'assistance fournie aux acteurs bruxellois pour le montage de projets de R&DT à soumettre auprès de la Commission européenne. Les conseils portent principalement sur la recherche de partenaires, la préparation et négociation d'accords transnationaux et les questions relatives à la propriété intellectuelle des résultats des projets. Les conseillers restent également disponibles pour toute aide complémentaire concernant la dissémination et la valorisation des résultats qui découleraient de ces projets.

Le département a aussi participé à la rédaction d'un outil explicitant la démarche à suivre pour les entreprises intéressées à soumettre auprès de la Commission européenne un projet de recherche de type coopératif: le «CRAFTIE tool box» disponible sur le site www.taftie.org.

Afin de continuer à pouvoir servir ses clients au mieux et disposer des réseaux nécessaires à l'étranger, l'ABE a été sollicité, en tant que Point de Contact National pour les PME du 6^{ème} PCRD, pour participer à plusieurs projets co-financés par la Commission européenne; sept projets ont été sélectionnés après appel à propositions négociés en 2003 pour débiter

officiellement en 2004. Il s'agit des projets suivants: SMEfor-Food, SMEGoLife, Link, Patent, Detect-It, Women2FP6, Trainet. Ces projets ont tous pour ambition d'accroître la participation des PME européennes aux grands projets de R&DT (Projets intégrés et Réseaux d'Excellence) co-financés par la Communauté européenne au titre du 6^{ème} Programme Cadre.

L'ABE participe également à un projet co-financé par le programme Interreg III de la Commission européenne visant, à partir d'un exercice de comparaison d'activités et de missions de diverses agences de développement régionales, à déceler les bonnes pratiques et à les mettre en oeuvre auprès desdites agences.

En tant que Centre Relais Innovation, le département a proposé et positionné une bonne pratique qui fait maintenant l'objet d'un «benchmarking» parmi le réseau des IRC. De même, une autre bonne pratique – un outil web de gestion de bourse technologique avec catalogue et gestion de rendez-vous face à face entièrement intégrés, développée en collaboration avec l'IRC flamand IWT a été déjà présentée au réseau en novembre 2003.

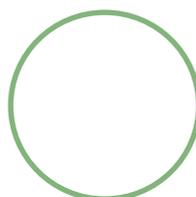
Le prix Carive récompensant le meilleur accord de transfert de technologie entre une entreprise européenne et une entreprise italienne a été décerné par la Fondazione Carive de Venise et le Ministère des Affaires Étrangères italien à une société bruxelloise en coopération avec la cellule CRI du département.

Événements marquants de bourse et courtage de technologie

En collaboration avec le département Technologie et Projets innovants:

- CeBIT 2003 (Hanovre)
- SEAFOOD 2003 (Bruxelles)
- NDT – Non Destructive Technologies (Thessaloniki)
- TTDays Food and health (Rome)
- BioTechnica 2003 (Hanovre)
- Medica 2003 (Düsseldorf)
- SMAU (Milan)

A l'occasion de ces événements centrés notamment sur les secteurs des NTIC, de l'agroalimentaire, de la nutrition, de la santé et de la biotechnologie, les entreprises et centres de recherche bruxellois ont pu rencontrer des partenaires européens potentiels en vue d'établir les bases d'un partenariat technologique.



Les objectifs du département

Depuis le 1er janvier 2003, les autorités régionales ont confié à l'ABE la mission de prospecter et d'attirer des investisseurs étrangers en Région de Bruxelles Capitale. Une unité spécifique, composée d'un responsable de mission, d'un premier attaché itinérant, d'une assistante commerciale et d'une assistante administrative, est opérationnelle depuis au sein de l'ABE.

La mission d'attraction d'investissements étrangers, caractérisée par une démarche proactive, comprend essentiellement trois étapes :

- Rechercher et identifier les cibles et secteurs potentiels ;
- Informer et prospecter activement ces investisseurs ;
- Accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'installation à Bruxelles.

Il est important de préciser que pour l'accomplissement de cette mission, l'ABE travaille en étroite collaboration avec la direction des relations économiques du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (cellule investissements étrangers) chargée notamment des contacts avec les représentants et instances officielles belges et étrangers ainsi que de certains aspects promotionnels.



Rapport du département Relations Internationales (suite)

Les activités en 2003

Sensibilisation

Les investisseurs potentiels et les intermédiaires (tels que les consultants en relocalisation) ont été la cible soit d'actions purement promotionnelles, soit d'envois d'informations aussi pertinentes que possibles sur les avantages qu'offre Bruxelles.

Les actions comprennent:

1. La mise à jour et refonte du site web investinbrussels.com;
2. La création d'un ensemble d'outils promotionnels destinés à l'ABE aussi bien qu'aux Attachés de la Région Bruxelloise, incluant:
 - ◆ **«Brussels Capital Region Investment Guide»**: Guide d'informations générales juridiques, fiscales et sociales nécessaires pour une société étrangère souhaitant s'établir à Bruxelles. Format papier ou digital (sur site web). Disponible également en français et en allemand ;
 - ◆ **«Brussels, springboard for a pan-European développement»**: présentation animée en format power point à utiliser lors de séminaires d'information sur les avantages d'une implantation à Bruxelles. Disponible également en français;
 - ◆ **«Where better living leads to better business»**: plaquette promotionnelle sur Bruxelles. Disponible également en français et en allemand ;
 - ◆ **«Made in Belgium»**: brochure d'information sur la Belgique en général et Bruxelles en particulier.
3. Lancement d'une newsletter électronique «Invest in Brussels», envoyée 2 fois par an à près d'un millier de consultants, banquiers ou avocats internationaux. Une version papier a également été encartée dans le magazine de l'American Chamber of Commerce (2500 copies).
4. Connect Magazine: campagne de promotion sur Bruxelles. 6 parutions consécutives dans le magazine de bord de SN Brussels Airlines, comprenant une publicité et un article sur un atout spécifique de Bruxelles (de septembre à décembre). Connect Magazine est distribué à 110.000 exemplaires par numéro.

Actions de prospection internationale

Ces actions visent d'une part à trouver et à rencontrer des entreprises potentiellement intéressées à investir à Bruxelles, ainsi qu'à tisser un réseau de relations auprès d'intermédiaires (consultants, banquiers, avocats...) permettant d'identifier et d'entrer en contact avec de telles sociétés.

- Participation au «road show» organisé par les services du Premier Ministre et du Ministre des finances, destiné à promouvoir la réforme fiscale belge à l'étranger. Ces séminaires ont eu lieu à New York, Paris, Londres, Francfort, Tokyo et Hong-Kong (février et mars).
- Participation aux séminaires suivants:
 - World International Investment Conference, La Baule (mai)
 - Foreign Investment Summit, Washington (septembre)
 - Conférence Nationale des Economies Régionales, Caen (septembre)
- Organisation de séminaires sur le thème "Bruxelles, tremplin pour un développement européen" à Bordeaux (septembre) et Singapour (novembre).
- Enfin, l'ABE a saisi l'opportunité de la visite de diverses délégations étrangères à Bruxelles (notamment en provenance de Washington, Miami, Calgary et Kiev) pour leur présenter les atouts de notre région. Elle a également répondu à l'invitation du County d'Atlanta (Etats Unis) pour y présenter les opportunités en termes d'investissement que présente la RBC (décembre).

Information et accompagnement individuels

Il s'agit ici de fournir à l'investisseur potentiel une information sur mesure qui soit aussi précise que possible. Ces informations, le plus souvent d'ordre juridique ou fiscal, sont fournies par les conseillers du département «Economie et Starters» de l'ABE. Le cas échéant, l'investisseur peut être accompagné vers divers services régionaux ou fédéraux pouvant répondre à des attentes spécifiques (SDRB, Fonds de Participation, SRIB, SPF Finances,...).

Attraction des investissements étrangers



RÉPARTITIONS DES ACTIONS EN 2003	
Prospection & Identification	3.259
Sensibilisation	105
Information collective	61
Information individuelle	57
Accompagnement collectif	23
Accompagnement individuel	46
Leads vers départements	5
Partenariats	126
Communication	10
Evénements	19

Evénements saillants en 2003

Au cours de l'année 2003, l'ABE a fourni une information sur mesure ou a accompagné dans leurs démarches (vers d'autres organismes) 43 entreprises.

8 d'entre elles ont confirmé leur installation à Bruxelles.

Les 35 entreprises restantes continuent leurs investigations.

Mise en place d'une stratégie à long terme

Tout au long de l'année, l'ABE s'est dotée des outils indispensables à la réalisation de diverses études telles qu'un «benchmark» de Bruxelles par rapport à des villes concurrentes ou une analyse des flux d'investissements d'étrangers en Région de Bruxelles-Capitale. Cette démarche s'inscrit dans une perspective stratégique à long terme qui permettra d'identifier les profils cibles d'entreprises étrangères à prospecter et d'élaborer un message adapté à chacun de ces profils.

Il a été proposé de créer un groupe de réflexion composé d'experts du monde socio-économique bruxellois qui se réunira régulièrement afin d'échanger opinions et vues sur les atouts de notre région et les meilleures actions à mener pour y attirer des investisseurs étrangers.

Et pour 2004?



En 2004, l'Agence entend continuer sur sa lancée et surtout consolider ses résultats 2003. Les actions de prospection et de sensibilisation, les services d'information et d'accompagnement, individuels ou collectifs, continueront de constituer la gamme de créations de valeur ajoutée de l'ABE.

Les outils existants, site web de contenu, logiciel Ecosubsibru, starter kit seront améliorés. De nouveaux outils seront mis à disposition des entreprises: guide pratique de la propriété industrielle, newsletter électronique Brubizz et veilles juridiques en urbanisme/environnement, cartographie biotech et dispositifs médicaux dans le pôle santé, répertoire des acteurs bruxellois de l'environnement, moteur de recherche/avis de «marchés publics», un site «Invest in Brussels» entièrement reformulé, la confirmation de l'ABE comme organisme hôte du Centre Relais Innovation de Bruxelles pour une nouvelle période de 4 années, la concrétisation de plusieurs projets européens permettant de positionner les Bruxellois dans le réseau d'excellence en matière de R&D européenne, pour n'en citer que quelques exemples.

En plus d'une évaluation quantitative, l'Agence mettra également en place dans le courant de l'année 2004, une procédure d'appréciation qualitative des services prestés, auprès des entreprises l'ayant consultée.

L'ABE renforcera également son rôle de plate-forme et sa collaboration avec les autres institutions bruxelloises, notamment en augmentant les initiatives de coopération et de synergie avec ses partenaires.

031

L'équipe



Eddy Van Gelder



Bruno Wattenbergh



Barbara Andreani



Katia Brouwers



Martine Denayer



Veerle Goethals



Annelore Isaac



Simon Staszak



Philippe Antoine



Hannane Chkhachkhi



Hubert Destray



Raymonde Gyssels



Catherine Jansen



Kris Thesin



David Azaerts



Alain Cnudde



Nathalie Dillens



Cathy Henry



Laurent Lamberts



Pierre Van Antwerpen



Ana Luisa Baptista



Emmanuel de Beughem



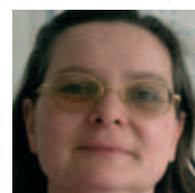
Jacques Evrard



Edith Heulst



Pierre Lamy



Fabiola Van der Voodt



Nadine Bettens



Pedro De Miguel Jessel



Patricia Foscolo



Catherine Hubert



Jean-pierre Moëns



Tanguy Verraes



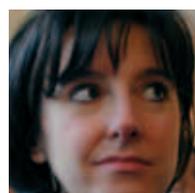
Roland Bourgeois



Ingrid De Strijker



Muriel Gilon



Régine Huwaert



Micheline Neuts



Mohamed Ouafdi